

**MISE EN CONCURRENCE RESTREINTE POUR LES
ACTIVITES PEDAGOGIQUES DE
L'ECOLE DE LA 2^e CHANCE
DE LA CHARENTE ET DU POITOU
POUR LES SITES DE
CHATELLERAUT - NIORT - ANGOULEME**

Conformément :

À l'ordonnance N°2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

Le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance N° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Et au règlement du FSE ;

L'École de la 2e Chance de la Charente et du Poitou organise une mise en concurrence pour les prestations pédagogiques mises en œuvre au profit de ses stagiaires mais également des prestations à destination de l'équipe pédagogique.

La création du référentiel national de qualité des organismes de formation nous impose des exigences de plus en plus strictes en matière de vérification des compétences des sous- traitants.

Les répondants ayant un N° d'agrément en tant qu'organisme de formation devront nous indiquer leur échéancier de labellisation.

L'École de la 2^e Chance de la Charente et du Poitou

L'E2C a pour objectif de permettre aux jeunes, de réenclencher un parcours éducatif d'acquisition de compétences, les conduisant à une insertion sociale et professionnelle.

Elle accueille 110 stagiaires par an à Châtelleraut, 130 à Niort et 120 à Angoulême. Les trois sites sont organisés en promotion.

L'E2C est un dispositif de formation alternée innovant, à destination des jeunes, de 16 à 35 ans. Elle est cofinancée par l'État, la Région, le FSE, le CD79, le CD16, le CD 86, Grand-Châtelleraut, la Communauté d'Agglomération du Niortais, GrandAngoulême, Grand Poitiers, les villes d'Angoulême, Soyaux, la Couronne et les entreprises.

PEDAGOGIE - APPROCHE PAR COMPETENCES

L'un des concepts fondamentaux de notre pédagogie porte sur la stimulation de la capacité à apprendre. Les jeunes sont mis en situation de découverte et d'expérimentation lors des divers projets pédagogiques. Le but est de développer leurs compétences personnelles et sociales, indispensables à une intégration réussie, à la mise en évidence de leurs potentiels, à la reprise de la confiance en soi et de l'estime de soi.

Depuis 2018, les E2C sont dans une démarche d'Approche Par Compétences (APC) : **voir le référentiel de compétences en annexe.**

« L'Approche Par Compétences dans les Écoles de la 2^e Chance s'appuie sur l'apprentissage par l'activité, la mise en évidence systématique des acquis développés tout au long du parcours, la valorisation des réalisations et des compétences démontrées. L'Approche Par Compétences se veut centrée sur « l'expérience » des stagiaires. Elle inclut tant les expériences antérieures au parcours E2C que celles propres au parcours E2C dans le cadre des stages ou des activités pédagogiques proposés dans les E2C ».

Objet de la concurrence

Les contenus de formation dispensés par l'équipe permanente recouvrent essentiellement les champs suivants : travail sur le projet professionnel, technique de recherche d'emploi, connaissance du monde de l'entreprise, remise à niveau français, mathématiques et bureautique. En complément, les prestations recherchées visent à développer l'autonomie, les capacités d'expression, de communication et de mobilité des stagiaires, en proposant des situations pédagogiques propres à mettre en évidence le potentiel des stagiaires.

Prestations attendues

Les prestations proposées appartiennent de préférence aux champs suivants :

- Expression / Communication - orales et écrites
- Savoirs de base
- Développement de la culture numérique
- Socialisation / Citoyenneté
- Activité sportive
- Développement culturel et personnel
- Ateliers Vie sociale et Pratique

Les prestations proposées devront impérativement établir un lien avec un ou plusieurs domaine(s) qui composent le référentiel de compétences des E2C que vous trouverez en annexe.

Dans l'idéal, les prestations proposées se dérouleront du lundi au vendredi et suivront les horaires de chaque site.

Modalités de conventionnement

Le prestataire retenu signera, en amont de l'action, une convention de partenariat avec l'E2C de la Charente et du Poitou. Cette convention précisera notamment les modalités de collaboration, la durée du partenariat mais aussi les modalités de règlement des factures.

Diffusion - Communication

- Par attribution directe aux prestataires ayant déjà travaillé avec l'E2C
- Diffusion via Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine et le site de l'E2C www.e2c-charentepoitou.fr
- Auprès des services de Grand Châtelleraut, de la CAN et de GrandAngoulême

Confidentialité des données personnelles

Dans toutes ses démarches, le porteur s'engage à respecter la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel en vigueur, en veillant notamment à l'information et à l'exercice des droits des personnes concernées.

Dépôt des dossiers et demande de renseignements

Pour pouvoir être instruits et évalués, **les dossiers devront être déposés complets**, avant le :

Mercredi 30 novembre 2022,
DATE BUTOIR

Uniquement par voie électronique.

Contacts :

- Site de Châtelleraut : Adélaïde Mérieau, coordinatrice de site : amerieau@e2c-charentepoitou.fr
- Site de Niort : Guy Houdinet, coordinateur de site : ghoudinet@e2c-charentepoitou.fr
- Site d'Angoulême : Carole Fauconnet, coordinatrice de site : cfauconnet@e2c-charentepoitou.fr

En indiquant dans l'objet du mail : « mise en concurrence 2022 » suivi de « Châtelleraut » ou « Niort » ou « Angoulême » ou « Tous sites » en fonction du (des) lieu(x) d'intervention proposé(s).

Commission de sélection

Elle sera composée a minima du Trésorier, du directeur, de la directrice adjointe, des coordinateurs(trices) de site et de la responsable administrative et financière.

Indicateurs de choix

- **Prestations proposées : note sur 50 (dont 20 points accordés à la correspondance avec le référentiel des compétences de l'E2C)**
- **Maîtrise des obligations spécifiques : note sur 20**
 - Formation professionnelle
 - Evaluation orale et écrite individuelle et/ou collective
 - Correspondance avec le référentiel E2C
 - CV des intervenants
- **Coût : devis détaillé devant inclure impérativement le coût horaire, le coût stagiaire et frais de déplacements : note sur 20**
- **Engagement de votre structure dans le Développement Durable : note sur 10**

Les documents transmis dans le cadre de la mise en concurrence sont soumis à la plus stricte confidentialité et ne sont utilisés que pour la bonne marche du processus de sélection.



GRILLE DE REPONSE - MISE EN CONCURRENCE 2022

Afin d'avoir une lecture plus claire des prestations proposées, merci de remplir le tableau ci-après et de ne pas en modifier la structure.
Il n'y a pas de nombre de caractères défini.

Tout dossier devra être présenté complet ou ne sera pas traité.

Note :

*Les opérateurs retenus devront impérativement établir un lien entre leur référentiel et les référentiels utilisés par l'E2C pour établir les bilans individuels par action (voir annexe).
Ils devront s'astreindre à faire émarger les stagiaires ainsi que leurs intervenants à chaque séance et au minimum par demi-journée.*

STRUCTURE PRESTATAIRE	
Présentation de la structure (Votre activité générale, adresse postale, historique avec l'E2C...)	

CARACTERISTIQUES DE LA PRESTATION	
Intitulé du projet	
Objectifs généraux	
Objectifs pédagogiques	
Contenu et déroulement du projet	
Public visé (caractéristiques, nombre)	
Calendrier (durée du projet, périodicité, ponctuel ou semaine banalisée)	

LES MOYENS PREVUS	
Moyens techniques / Lieu de l'intervention	
Moyens humains (Formation professionnelle - Joindre CV des intervenants)	
EVALUATION & BILAN	
Modalités d'évaluation individuelle	
Référentiel de compétences en annexe 3 sous domaines maximum Exemple : 1b /2c/4c	
Modalités de restitution du bilan de la prestation	

COUT	
Impératif Coût détaillé Coût horaire Coût stagiaire	
PRISE EN COMPTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	
Volet sociétal Volet environnemental Volet économique	



RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DES ERC

JANVIER 2018

DOMAINE 1 : COMMUNIQUER (à l'oral et à l'écrit)

- 1a. Traiter des informations orales ou écrites
- 1b. Transmettre des informations à l'oral et à l'écrit
- 1c. Échanger oralement avec autrui
- 1d. Échanger par écrit avec autrui
- 1e. Argumenter un point de vue personnel

DOMAINE 2 : MOBILISER LES RÈGLES DE CALCUL ET LE RAISONNEMENT EN MATHÉMATIQUES

- 2a. Utiliser les nombres dans la vie quotidienne et professionnelle
- 2b. Utiliser les outils mathématiques dans les situations de vie quotidienne et professionnelle
- 2c. Utiliser les notions de grandeur et de mesures dans les situations de la vie quotidienne et professionnelle
- 2d. Se repérer dans l'espace et le temps

DOMAINE 3 : UTILISER LES TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

- 3a. Se repérer dans l'univers numérique
- 3b. Utiliser les fonctionnalités des outils numériques pour communiquer
- 3c. Utiliser le numérique dans ses pratiques de la vie courante
- 3d. Gérer son identité numérique
- 3e. Adopter une ligne de conduite dans la société numérique

DOMAINE 4 : AGIR DANS LE CADRE D'UN COLLECTIF (équipe, groupe de stagiaires, association, groupe projet...)

- 4a. Identifier les règles du collectif
- 4b. Adapter son comportement au cadre collectif
- 4c. Apporter sa contribution au collectif

DOMAINE 5 : PRÉPARER SON AVENIR PROFESSIONNEL

- 5a. Formuler des objectifs personnels et/ou professionnels
- 5b. Mettre en œuvre ses objectifs en fonction de ses priorités
- 5c. Adapter ses objectifs en fonction de ses opportunités et contraintes

DOMAINE 6 : APPRENDRE TOUT AU LONG DE LA VIE

- 6a. Identifier ses acquis (connaissances, manières d'apprendre et de faire, habiletés...)
- 6b. Entretienr ses acquis
- 6c. Utiliser ses relations pour évoluer professionnellement et/ou socialement

DOMAINE 7 : AGIR DANS SON ENVIRONNEMENT ET AU TRAVAIL

- 7a. Repérer les règles en vigueur dans son environnement
- 7b. Agir en toute sécurité, pour soi-même et pour les autres
- 7c. Appliquer les gestes de premier secours
- 7d. Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie

DOMAINE 8 : S'OUVRIR À LA VIE CULTURELLE, SOCIALE ET CITOYENNE

- 8a. Pratiquer une activité physique ou sportive
- 8b. Participer à des activités culturelles
- 8c. Participer à la vie sociale et citoyenne

DOMAINE 9 : COMMUNIQUER (à l'oral et à l'écrit) EN LANGUE ÉTRANGÈRE (optionnel)

- 9a. Traiter des informations orales ou écrites
- 9b. Transmettre des informations à l'oral et à l'écrit
- 9c. Échanger oralement avec autrui
- 9d. Échanger par écrit avec autrui
- 9e. Argumenter un point de vue personnel